

## **Compte rendu de la réunion du conseil de quartier Europe du 21 mars 2013**

**Présents** : Mme Janine Brassart, M Bernard Brassart, Mme Céline Charron, M Christophe Charron, M Philippe Decreton, M Franck Dollé, Mme Evelyne Gavois, Mme Hélène Guignard, Mme Catherine Lemaire, M Roger Roussel, M Christophe Vaterkowski

**Excusés** : M Jean-Pierre Bleusez, Mme Marie-Christine Gobert, M Christophe Patalas, M Guy Renaux

### **Confirmation des participations au conseil de quartier**

Compte tenu des interrogations qui se posent sur les missions des conseils de quartier, il est proposé que chacun puisse disposer de la charte qui avait été établie ainsi que du règlement intérieur. Les observations réalisées par le conseil de quartier précédent sur le règlement intérieur figurent en fin de compte rendu.

*Fiche de liaison 2013-2 pour demande de transmission des documents*

### **Point sur les problèmes de sécurité constatés après les travaux réalisés rue Jules Rieu**

Historique : des travaux d'aménagement de trottoirs ont été réalisés. Le projet étant prêt pour la réalisation, un plan a été donné au conseil de quartier et une petite enquête a été menée dans la rue. Un choix restait possible pour les riverains entre espace vert et parking. Une partie des riverains a fait le choix de l'espace vert, un des riverains a fait le choix d'un parking et a eu un espace vert. Pour ceux qui ont eu un espace vert, en l'absence de retour d'informations après les remontées du conseil de quartier vers la municipalité, chacun avait imaginé à sa manière l'espace vert mais la réalisation n'a correspondu pour personne avec l'imaginé. Après réalisation deux défauts sont apparus immédiatement pour ces espaces verts : les véhicules roulaient dedans creusant des ornières et les entrées des propriétés étaient trop étroites. La municipalité a proposé d'une part de poser des pierres arrondies pour protéger les espaces verts et de mettre quelque chose de type schistes pour faire des entrées arrondies au droit des propriétés. Aujourd'hui les entrées n'ont pas été modifiées et les pierres posées présentent un réel danger par leur taille et leurs arêtes vives, que ce soit pour les cyclistes qui passent à proximité ou les véhicules. On peut noter un accident de voiture ayant percuté une pierre coté impair avec des dégâts matériels importants, deux accrochages de véhicules en sortant / entrant dans des propriétés et cette semaine, une pierre ayant été largement déplacée par un véhicule au niveau de l'entreprise de couverture avec là aussi, certainement, des dégâts matériels. Devant ces constats dont certains ont déjà été relayés en municipalité, les riverains ont décidé de mener une enquête dans la rue en faisant remonter les conclusions par le biais du conseil de quartier.

Cette enquête va se poursuivre dans les semaines à venir.

On peut noter également que le personnel de la mairie s'occupant des espaces verts trouve peu pratique l'entretien dans l'état actuel.

Actuellement, une conseillère nous signale que des subventions sont accordées par le département pour le plantage d'arbres ou d'arbustes (charmes, charmillles). Ne serait-il pas possible de mettre en place des arbustes dans les espaces verts de la rue Jules Rieu à la place des blocs de pierre ? Ceci pourrait éventuellement concourir à l'obtention d'une nouvelle fleur pour notre ville fleurie ...

### **Problème de véhicules roulant sur le trottoir au niveau du n°16 de la rue Jules Rieu**

Dans la partie en Y de la rue Jules Rieu, à proximité de l'usine Leroux, les personnes venant de la rue Lagache ont une balise pour rejoindre la voie principale. Auparavant, les voitures qui

voulaient partir vers Tournai avaient une voie de dégagement vers la droite. Aujourd'hui, des plots en plastique avec bandes réfléchissantes ont été implantés pour ne plus laisser qu'une voie. Ceci, outre le blocage de la portion de rue en provenance de la rue Lagache entraîne un grave problème de sécurité par la conduite irresponsable de certains automobilistes qui passent sur le trottoir au risque de renverser les piétons ou les riverains sortant de chez eux.

Parmi les solutions envisageables on pourrait :

- mettre des potelets sur le trottoir pour éviter ces comportements dangereux
- enlever les plots en plastique pour rétablir les deux voies possibles au niveau du carrefour
- créer un micro rond-point pour ce carrefour

La dernière solution (micro rond point), par la mise en place de balises sur les trois voies qui aboutiraient au rond point, permettrait également de faire ralentir les véhicules en provenance de Tournai ou du pont de la chicorée. Un micro rond-point devrait également permettre sans trop de gêne le passage des convois exceptionnels. *Fiche de liaison 2013-3*

### **Quartier de la Peupleraie : problèmes liés au vieillissement des jeux pour enfants dans les espaces verts**

Demande de M Chintemi concernant le remplacement des jeux d'enfants à la peupleraie : cette demande date du mois de septembre 2012 et nous a été transmise par M le Sénateur Maire. Suite à la dissolution des conseils de quartier avant la réception de ce courrier, la demande n'avait pu être traitée avant la nouvelle constitution de conseils de quartier.

Suite à discussions, il a été décidé d'aller voir M Chintemi en délégation (Mme Gavois, M Charron et M Dollé) un dimanche matin pour d'une part recueillir son avis et voir avec lui comment récupérer l'avis de ses voisins tout en l'impliquant, si possible, dans l'action du conseil de quartier.

### **Points divers**

#### Rejets usine chicorée

A proximité de l'usine de chicorée Leroux, il arrive que les voitures soient collantes en raison de rejets de l'usine. Un signalement avait déjà été fait par un résident indiquant que parfois il était impossible de faire sécher du linge à cause des rejets. Cette situation semble être facilement gérée par l'usine Leroux qui lorsqu'elle en est avertie par les voisins, corrige en nettoyant certains éléments. Une demande pourrait être faite auprès de l'entreprise pour la mise en place d'un nettoyage régulier des éléments concernés pour éviter tout rejet intempestif. *Fiche de liaison 2013-4*

#### Rue Lagache

Rue Lagache, 3 problèmes sont signalés :

- une plaque en fonte sur la route au niveau du n°22 est mal calée et provoque des nuisances sonores lors du passage des voitures
- le passage piétons n'a pas été « rematérialisé » par de la peinture en sortie de la peupleraie suite à la réfection de la route
- un terrain non entretenu en face du n°22 génère des nuisances notamment par les pollens et graines de mauvaises herbes au printemps et en été. Il serait souhaitable de rappeler au propriétaire ses devoirs d'entretenir le terrain

*Fiche de liaison 2013-5*

#### Rue Herbo

La visibilité pour les véhicules sortant du parking de l'école est difficile en raison des véhicules stationnés de part et d'autre de cette sortie. Pour améliorer les conditions de sécurité, la mise en place d'un miroir permettant de voir les véhicules arrivant de chaque côté serait la bienvenue.

Pour les élèves de primaire sortant à pied de ce côté (sortie véhicule) de l'école et souhaitant traverser la rue Herbo, le passage piétons n'est pas très visible des automobilistes. Une remise en peinture quand le temps le permettra et une meilleure signalisation seraient souhaitables.  
*Fiche de liaison 2013-6*

#### Rue Kennedy

Le stationnement de véhicules anarchique lors des heures d'entrée / sortie d'école sur la voie d'accès au parking de l'école engendre des conditions d'insécurité pour les élèves par les différentes manœuvres qu'elles impliquent aux autres véhicules. L'intervention de la gendarmerie (à priori compétente sur cette voie départementale) est souhaitable pour remettre un peu d'ordre. *Fiche de liaison 2013-7*

#### Rue Languette

Au niveau de la maison déconstruite qui appartenait à RFF, des arbres de hauteur importante sont restés sur la propriété et atteignent les lignes de câbles situés au même niveau créant notamment des interférences sur les lignes téléphoniques. La municipalité, face à cette grande entreprise, pourrait-elle prendre contact avec RFF pour traiter ce problème ?

*Fiche de liaison 2013-8*

#### Clos Jean Ferrat

L'espace vert situé entre ce clos et la rue Jules Rieu qui avait déjà fait l'objet d'observations notamment par le passage de véhicules devait être partiellement vendu à un riverain intéressé. Il semblerait que cette vente ne se réalise pas. Il est donc demandé si ce terrain peut être aménagé en espace de jeux pour les enfants en mettant une séparation côté rue Jules Rieu (arbustes, clôture, ...) tout en gardant un passage si nécessaire.

*Fiche de liaison 2013-9*

#### Radars pédagogiques

Possibilité d'installation de radars pédagogiques en entrées de ville notamment sur les rues Lagache et Rieu en ce qui concerne le quartier Europe. L'indication de la vitesse n'est pas souhaitée. Il existe des modèles avec un indicateur (petit bonhomme vert / rouge) complétés par une annonce du type « - 3 points » pour sensibiliser les conducteurs. *Fiche de liaison 2013-10*

#### Lotissement du Carnoy

##### ***Signalisation***

Dans le prolongement de la rue Kennedy vers le lotissement du Carnoy, il avait été suggéré la mise en place d'un panneau rappelant l'interdiction aux camions bien amont dans la mesure où ils ne peuvent plus faire demi-tour une fois engagés. Ce panneau n'est toujours pas en place. *Fiche de liaison 2013-11*

##### ***Potelets***

Les potelets situés dans le lotissement ont subi de nombreuses agressions et leur remise en état s'impose (encore). Le meilleur signalement de l'interdiction aux camions aura peut-être un effet bénéfique sur la durée de vie des potelets ...

Compte tenu de la difficulté à prendre certains virages pour les riverains dans ce lotissement et de l'existence de deux routes entre gare et rue de Falemprise, la mise en place d'un sens unique de circulation ne pourrait-elle pas être envisagée ? *Fiche de liaison 2013-11*

### ***Espace vert***

Entre la rue Mazagran et la rue du Moulin des Loups existe un espace vert. Cet espace avait été aménagé en terrain de pétanque par la pose de billes de bois fixées avec des pieux métalliques. Aujourd'hui ne subsistent que les pieux métalliques, générateurs de dangers. Il faudrait donc enlever ces vestiges du terrain de pétanque ainsi que remettre en état le terrain qui devient la cible de nombreux dépôts certainement liés à son état d'abandon apparent. Cet état pourrait faire faner la fleur de notre ville fleurie ... *Fiche de liaison 2013-12*

### **Rue Jules Rieu**

Au niveau du poste de transformation situé en face des établissements de Sloovere, le trottoir présente un enfoncement très important. Des investigations semblent nécessaire pour vérifier si cet enfoncement fait suite aux travaux réalisés récemment et ne présente pas de danger où si le sol se dérobe réellement en dessous du trottoir. *Fiche de liaison 2013-13*

*Commentaires qui avaient été faits sur le projet de règlement intérieur (fiche de liaison 2011-15) :*

- Dans les Compétences 1-domaines, juste avant « Composition » : le conseil de quartier peut être consulté sur les projets ... qui ont fait l'objet d'un examen préalable en municipalité. Peut-on expliciter cet examen préalable ? S'agit-il d'un projet déjà validé qui sera présenté au conseil ? Pourrait-on envisager une demande d'avis au conseil sur les projets (un avis n'étant qu'un avis dont la municipalité tiendrait ou ne tiendrait pas compte)
- Organisation / fonctionnement 2-quorum : actuellement, on ne respecte pas ce point
- Organisation / fonctionnement 4-démissions et remplacement : il est indiqué qu'en cas de démission le remplacement est désigné au plus tard dans les deux mois. Nous proposons de supprimer cette notion de deux mois (mais qui existe également dans la charte). Se pose une autre question : comment doivent postuler les remplaçants ?
- Organisation / fonctionnement 5-accès et tenue du public : chaque conseil organise une assemblée générale annuelle Jusqu'ici, ceci n'est pas respecté. Nous proposons d'introduire une nuance : chaque conseil **peut organiser** une assemblée générale annuelle
- Organisation / fonctionnement 11-secrétariat : pas de personne désignée par le maire → à supprimer du document
- Moyens 2-information, communication : la population est informée du calendrier des réunions par voie de presse, ... 8 jours avant chaque réunion : à priori non fait aujourd'hui et de ce fait peut-être à modifier ou à mettre en œuvre.
- Durée du mandat les conseils de quartier sont établis pour une durée de trois ans renouvelable : les modalités du renouvellement sont peut-être à préciser dans le document?

Ci-après, pour information, copie du compte rendu de la dernière réunion de l'ancien conseil de quartier du 19 juin 2012 (avec correction de la date de réunion qui était fautive sur le compte rendu).

## Compte rendu de la réunion du conseil de quartier Europe du lundi 19 juin 2012

**Présents** : Mme Janine Brassart, M Philippe Decreton, M Franck Dollé, Mme Annick Leclercq, Mme Catherine Lemaire, M Roger Roussel, M Laurent Wartelle et avec la participation de Mme Viviane Slusarek, M Guy Derache, M Frédéric Szymczack

**Excusés** : M Gérard Brasselet, M Benoit Fagoo, Mme Cécile Morel, Mme Catherine Sueur

Le compte rendu de la réunion précédente ne fait l'objet d'aucune remarque de la part des conseillers présents.

### Travaux en cours, à venir et fiches en attente :

Terrains derrière les maisons murées rue Languette

Norévie a fait l'acquisition des terrains situés derrière les maisons murées. Ces terrains étaient auparavant entretenus par les locataires des jardins ouvriers et le cultivateur. L'entretien sera maintenant assuré par Norévie et le début de la première phase des travaux est prévu fin 2012. Le projet a été présenté en séance par Monsieur Derache.

Dans la rue Palissy et la rue du Moulin des Loups : une fiche de liaison du 18 avril 2011 avait évoqué la remise en état de 3 potelets. Aujourd'hui seul un de ces potelets est debout.

Il a également été mis en place 2 (ou 3) autres nouveaux potelets vers la rue du Moulin des Loups dans un virage. L'ensemble de la rue va être revu pour la pose des potelets car parmi ceux qui ont été posés, un gêne et va être enlevé et deux autres n'auraient pas du être posés. Dans le même cadre, suite à l'action gare : les camions qui s'engagent vers la rue Palissy en venant de la gare tombent sur l'interdiction aux poids lourds mais ne peuvent plus faire demi-tour. Un panneau indiquant l'interdiction aux poids lourds à xx mètres va être posé.

Clos de la bergerie

Inquiétude de certains riverains du clos Jean Ferrat sur les inondations. Pour le moment, la municipalité est en attente d'un retour des syndicats qui ont en charge la gestion du courant de l'hôpital. Le projet pour lutter contre la montée des eaux dans les terrains concernés s'oriente vers le rachat de terrains actuellement en jachère derrière les maisons inondées pour y faire un décaissement et créer un bassin de rétention tel que celui du grand camp.

Entre le clos de la bergerie et le clos Ferrat existe un petit espace vert débouchant sur la rd938. Des véhicules empruntent parfois cet espace vert pour rejoindre la RD938 sachant que des enfants jouent de temps à autre sur cet espace vert. Ce terrain a été payé par l'ensemble des résidents du clos et l'un des résidents pourrait s'en porter acquéreur. La mairie conservera même en cas de cession à l'un des résidents une bande de 5 m dans laquelle passent des réseaux. Des mesures seront prises pour empêcher la circulation des véhicules sur ce terrain. Enquête sur le nom à donner à la rue du « clos de la bergerie » : historiquement, rien n'a été trouvé pour justifier l'appellation de cette rue. La discussion en séance et les remarques de quelques riverains interrogés indiquent que le souhait est de ne pas modifier l'appellation de cette rue pour des contraintes administratives qui obligerait l'ensemble des riverains à faire des modifications sur l'ensemble de leurs documents administratifs. Il est donc proposé de ne rien changer à l'appellation clos de la bergerie mais simplement à faire un courrier aux résidents pour leur demander de ne plus faire apparaître le nom de la rue Jules Rieu dans leur adresse.

### Pont de la chicorée

Fiche 25 - barrières continues le long de la chicorée Leroux : demande d'aménagement de zones permettant de passer de la voie piétons à la piste cyclable notamment dans la partie la plus étroite. M Derache va revoir avec M Bailly

Marquage de la piste cyclable sur la RD938 sur le départ de la rue Lagache (1<sup>ère</sup> demande transmise le 27/10/2009) ainsi que la passage piétons et l'identification des pistes cyclables et voie piétons sur le pont : la municipalité se déclare non compétente pour ces travaux ; une demande va être faite à M Bailly pour relayer auprès des services compétents.

### Rue de Falemprise

Fiche 13 (15/2/2011) pose de panneau rappelant les sanctions encourues pour le dépôt de déchets (annoncée mai 2011) à l'extrémité de la rue Falemprise. Au jour de la réunion ce panneau n'est pas en place mais la municipalité indique qu'il a pourtant été posé. Le panneau pourrait se trouver au sol à proximité de l'endroit où il était posé. La municipalité va se charger de le remettre en place.

### Rue Jules Rieu

Fiche 23 travaux de la rue Rieu. Partie 1, Interrogation des riverains du n°54 qui souhaitent une place de parking si le passage surélevé ne se faisait pas mais qui ont eu un espace vert. Le résultat est du, à priori, à une mauvaise mise en œuvre des demandes de la municipalité par l'entreprise de travaux.

Du côté pair au niveau des espaces verts, des bordures vont être mises en place pour protéger ces espaces verts et la réalisation d'un arrondi en schistes pour agrandir un peu les entrées devrait également être fait.

Le conseil de quartier a pu de nouveau remercier la municipalité d'avoir pris en compte les remarques faites pour les travaux de la rue Jules Rieu. Il est à noter que la municipalité a également fait des améliorations au projet initial en mettant de l'enrobé à la place des schistes sur les emplacements de stationnement et en réalisant un enrobé sur le chemin piéton qui mène au clos de la bergerie

### Rue Kennedy

A défaut d'un stop, signalement du carrefour avec priorité à droite pour le petit morceau de rue situé entre les deux parkings au niveau de la rue Thieffry. Refaire une fiche de liaison pour ce point.

### Rue Lagache

Des travaux concernant le refoulement des eaux usées ont été effectués (fiche 2011-12)

### Autres points :

M Szimczack remplace Mme Slusarek pour les conseils de quartier au niveau de la municipalité. Il indique que les conseils de quartier actuels vont être dissouts et qu'un nouvel appel à candidature sera fait par le biais du bulletin municipal. A cet effet, les candidats pour les nouveaux conseils de quartier devront retirer le bulletin de candidature en mairie.

Il n'est pas prévu de refaire le découpage des conseils de quartier comme l'avait souhaité le quartier « cœur de ville ».

Il est fait remarquer que sur le parking de la gare, plusieurs véhicules estampillés « SNCF » sont régulièrement très mal garés. Ces faits ont déjà été relevés par la municipalité qui en a fait l'observation aux personnes concernées.